



**HAUTE-SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°74-2022-053

PUBLIÉ LE 1 MARS 2022

# Sommaire

## **74\_DDFIP\_Direction départementale des finances publiques de Haute-Savoie / Pôle pilotage et ressources**

74-2022-03-01-00002 - DDFIP/Pôle ressources et service usager/arrêté  
2022-0011 portant fermeture exceptionnelle du centre des Finances  
publiques de Sallanches les 8, 9 et 10 mars 2022 (1 page)

Page 3

74\_DDFIP\_Direction départementale des  
finances publiques de Haute-Savoie

74-2022-03-01-00002

DDFIP/Pôle ressources et service usager/arrêté  
2022-0011 portant fermeture exceptionnelle du  
centre des Finances publiques de Sallanches les  
8, 9 et 10 mars 2022

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DE LA HAUTE-SAVOIE**  
18 rue de la gare  
BP 330  
74 008 Annecy cedex

**Arrêté relatif au régime de fermeture exceptionnelle au public  
des services de la direction départementale des finances publiques de la Haute Savoie.**

L'administrateur général des Finances publiques, directeur départemental des Finances publiques  
de la Haute-Savoie,

Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services  
extérieurs de l'Etat ;

Vu les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des  
préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat, dans les régions et départements ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des  
Finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction  
générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral n°PREF/DRHB/BOA/2020-048 du 24 août 2020 portant délégation de  
signature en matière d'ouverture ou de fermeture exceptionnelle des services déconcentrés de la  
direction départementale des Finances publiques de la Haute Savoie ;

**ARRETE**

**Article 1** – Les services du centre des Finances publiques de Sallanches situés 1259 route du Rosay  
74700 Sallanches seront fermés à titre exceptionnel :

le mardi 8, le mercredi 9 et le jeudi 10 mars 2022.

**Article 2** – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et  
affiché dans les locaux des services visés à l'article 1<sup>er</sup>.

A Annecy, le 1 mars 2022

Par délégation du préfet,

L'administrateur général des Finances publiques,  
directeur départemental des Finances publiques de la Haute-Savoie,

Philippe LÉVIN

